

**LA FIN DU RELAIS POSTAL DE FLAMISOUL  
ET SON TRANSFERT A BASTOGNE.**

Par Philippe GEUBEL

### Introduction

FLAMISOUL est un village appartenant à l'ancienne commune de LONGCHAMPS, à 6,5 km de BASTOGNE, actuellement commune de BERTOGNE. Il abrita pendant quatre siècles un relais postal important sur la route MALINES – BRUXELLES – INNSBRÜCK – ROME.

Il est un des plus anciens relais de poste installé en Europe, vers 1490, par François de TASSIS.

Nous avons pu retracer la lignée de ces Maîtres de Poste et seigneurs d'après les treize pierres tombales conservées dans la chapelle de FLAMISOUL et d'après des documents d'archives.

### La route postale : ses tracés

En 1680, le tracé de la route postale a été modifié au-delà de FLAMISOUL vers l'est. L'ancienne route disparaît au profit d'une nouvelle qui passe désormais par MALMAISON, ATTERT, STEINFORT ET LUXEMBOURG.

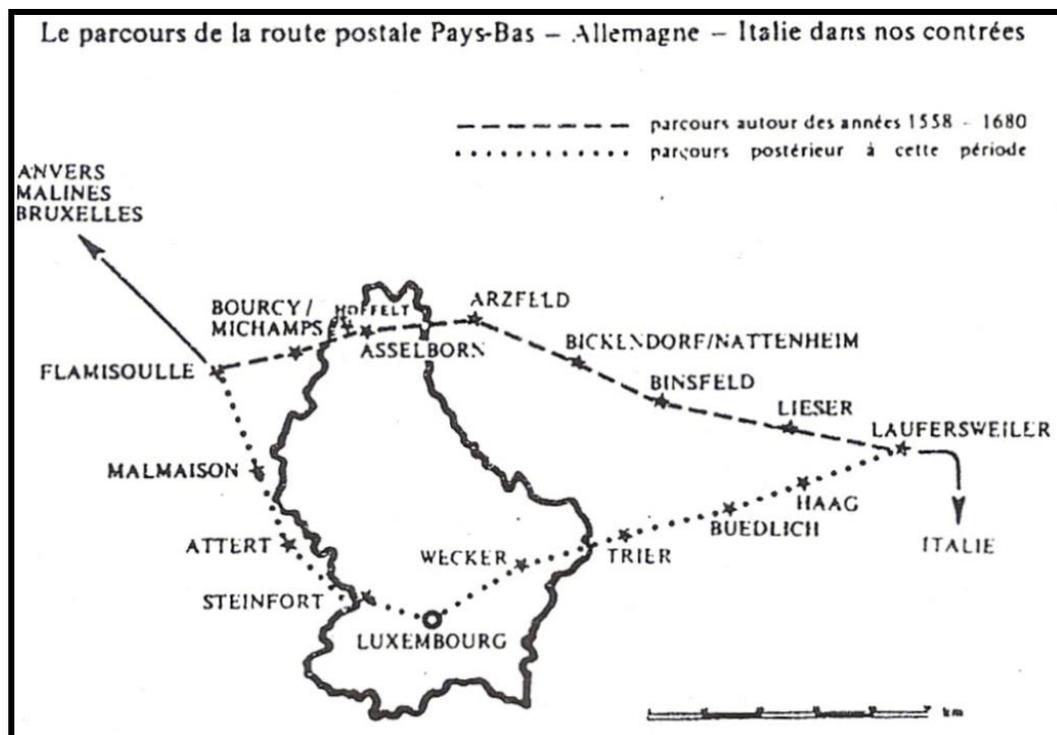


Figure 1 : La route postale avant et après 1680.

## Les Maîtres de Poste et leurs dates d'activité

Jacques d'ESBEECK et son beau-père achètent en 1519 la posterie de FLAMISOUL aux frères BEYER de BOPPART. Les d'ESBEECK sont originaires de PAMELE, une localité située à 22 km de BRUXELLES.



Jacques d'ESBEECK cumule les fonctions de Maître de Poste à FLAMISOUL, de seigneur de FLAMISOUL et de receveur du Domaine à BASTOGNE. Sa pierre tombale monumentale couvre l'autel de la chapelle et nous donne la date de sa mort : le 4 avril 1541.

Lui succèdent : Jean BALON décédé en 1563,  
Guillaume STOLPERT décédé en 1570,  
Robert STOLPERT décédé en 1595,  
Jean MILAT décédé en 1636,  
Jean STOLPERT décédé en 1656,  
Jean MACHURAY décédé en 1706,  
Charles-Claude MACHURAY décédé en 1760,  
Jean-Baptiste MACHURAY décédé en 1787 puis  
Henri-Joseph MACHURAY décédé en 1837.

Il faut savoir que du premier jusqu'au dernier, ces Maîtres de Poste sont unis par des liens de parenté.

Comme exemple de pierre tombale nous reproduisons celle du Maître de Poste Jean MACHURAY où figure son épitaphe surmontée de ses armoiries.

**Figure 2 : Pierre tombale de Jean Machuray († 1706).**

*(Dessin au trait de l'auteur).*

## Description de trois lettres de 1791 et de 1796

Nous décrivons ci-dessous trois lettres du XVIII<sup>ème</sup> siècle qui ont transité par la Poste de FLAMISOUL. A cette époque l'enveloppe n'existe pas encore. Une lettre est une feuille de papier repliée et souvent fermée par un cachet de cire. L'adresse du destinataire figure à l'extérieur et à l'intérieur se trouve le texte.

**1.) Lettre commerciale expédiée le 6 décembre 1791 de WILTZ à destination d'un certain Pierre de THIER, manufacturier en draps à HODIMONT (VERVIERS).**

Nous sommes à cette date dans la période autrichienne (1714 – 1794), c'est une époque calme et prospère pour la Belgique.

La lettre porte dans le coin supérieur droit une griffe noire en majuscules : « FLAMISOUL » (32,5 x 3 mm) et les deux mentions du port à payer : le port de FLAMISOUL à LIEGE, qui est de 5 sols auquel s'ajoute 2 sols (le port de LIEGE à HODIMONT). Le port total à payer est donc de 7 sols.

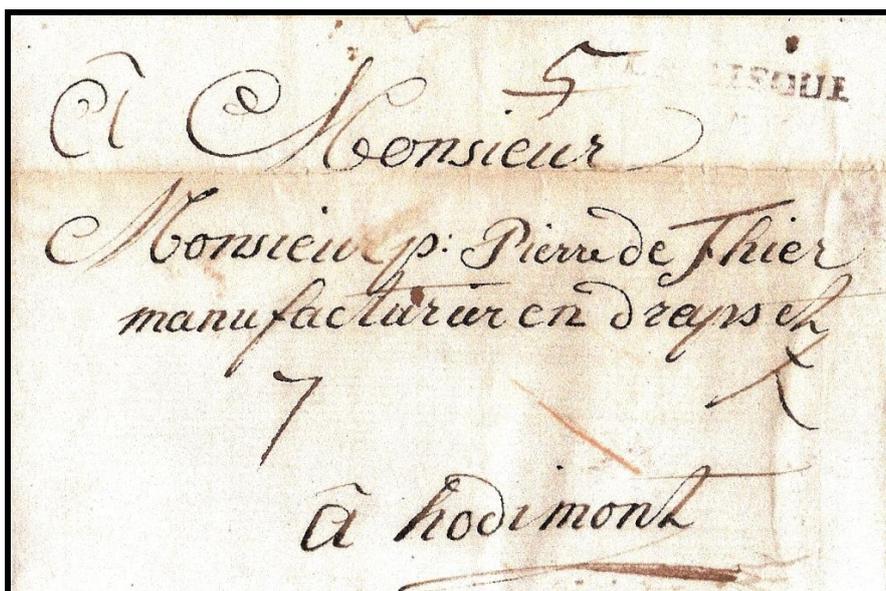


Figure 3 : Lettre expédiée le 6 décembre 1791 de WILTZ à destination de HODIMONT.

2.) Lettre expédiée le 16 septembre 1796 de BOMAL (BARVAUX) à destination d'un certain citoyen DONCEEL de BRUXELLES.

Nous sommes à cette date dans la période française (1794 – 1814).

La lettre porte dans le coin supérieur droit une griffe noire en majuscules : « 98 / FLAMIZOUL » (38 x 9,5 mm). Le numéro « 98 » désigne le Département des Forêts. Le port dû à cette époque est de 10 sols pour une distance de 50 à 100 lieues. Cette date du 16 septembre 1796 tombe dans une courte période du tarif de la loi du 24 juin 1796 appliqué dès le 3 juillet 1796 jusqu'au nouveau tarif de la loi du 25 décembre 1796.



Figure 4 : Lettre expédiée le 16 septembre 1796 de BOMAL à destination de BRUXELLES.

**3.) Lettre administrative écrite en 1796 par la municipalité de FLAMISOUL à destination de l'Administration Centrale de Sambre et Meuse à NAMUR.**

Le Département français « Sambre et Meuse » porte le numéro « 97 » et sa capitale est NAMUR.

La lettre répond à une demande de l'administration française. Celle-ci veut connaître avec « exactitude » les noms, les grades et les traitements des Maîtres de Poste et de leurs employés.

La lettre ne porte pas de cachet du bureau de poste de FLAMISOUL, on voit toutefois la trace d'un cachet au travers du mot « Sambre ». Le port est de 3 sols, l'ancien tarif de 1729 est encore applicable.

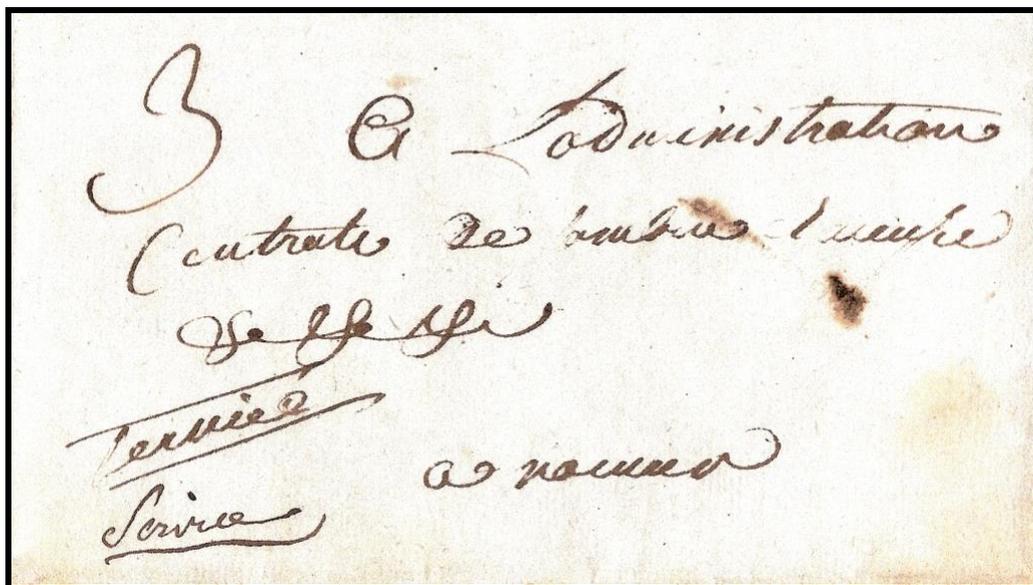


Figure 5 : Lettre expédiée en 1796 de FLAMISOUL à destination de NAMUR.

Enfin le nom de BASTOGNE apparaît le 20 décembre 1798 sur une quatrième lettre tandis que disparaît celui de FLAMISOUL.

**4.) Lettre expédiée le 20 décembre 1798 de TAVIGNY à destination du « citoyen Denis, homme de loy, près du pont, près de l'église de S<sup>t</sup> Sébastien, Villa neuve, par Luxembourg et Metz a Nancy ».**

Dans le contenu de la lettre il est question d'une procuration à envoyer rapidement à EPINAL.

Sur la lettre, dans le coin supérieur gauche, on voit une griffe noire en majuscules : « 98 / BASTOGNE » (51 x 12,5 mm) de la période française.

Le port dû est de 7 sols. C'est le tarif de la loi du 25 décembre 1796 pour la distance de BASTOGNE à NANCY.

Cette date du 20 décembre 1798 est précieuse, elle constitue un des premiers témoignages connus de l'ouverture du bureau de poste de BASTOGNE.

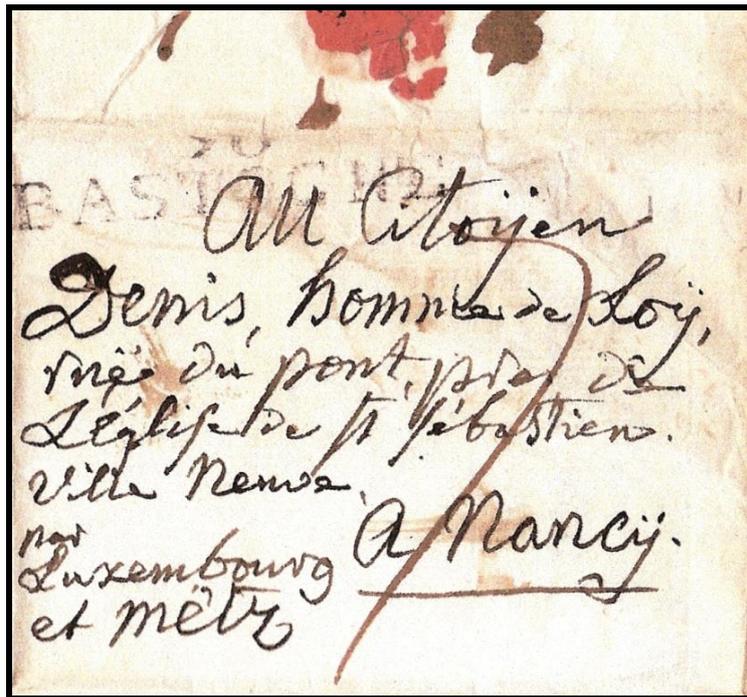


Figure 6 : Lettre expédiée le 20 décembre 1798 de TAVIGNY à destination de NANCY.

## Conclusion

Ainsi, nous assistons à un changement de première importance : la mention séculaire de FLAMISOUL fait place à celle, toute neuve, de BASTOGNE. La ville connaît dès lors l'ère de prospérité que nous lui connaissons aujourd'hui.

## BIBLIOGRAPHIE

- L. BODE, *Maîtres de poste établis dans le village d'Asselborn et dans d'autres localités du duché de Luxembourg aux XVI<sup>ème</sup> et XVII<sup>ème</sup> siècles* dans HEMECHT, 1977, Luxembourg.
- Ph. GEUBEL, *FLAMISOULLE, sa chapelle, ses pierres tombales, ses seigneurs et maîtres de Poste*, Bastogne, Musée Piconrue, 1997, 68 pp.
- L. HERLANT, *Les marques postales préphilatéliques de la Belgique*, Editions. PRO-POST, 1982, 409 pp.
- L. HERLANT, *La poste aux lettres et les marques postales en Belgique de 1648 à 1849*, BRUGES, 1946, 182 pp.

Je remercie M. Léo DE CLERCQ, qui a bien voulu me documenter sur les tarifs postaux du XVIII<sup>ème</sup> siècle en Belgique.